



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E55775

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2025

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 341 567 675 RCS

Siret : 341 567 675 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5015446-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 487898C1247000/001388958/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 487898C1247000/001388958/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/11/2023

Raison sociale : LE LANN SARL

2 RUE LAVOISIER
29500 ERGUE GABERIC

Téléphone : 02 98 59 50 24

Portable :

Site Internet : w.w.w.desamiantage-quimper.fr

E-mail : jf-lann-sarl@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

LE LANN JEAN-PHILIPPE CO-GÉRANT / LE LANN JEAN-BAPTISTE CO-GÉRANT /
LE LANN DOMINIQUE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	01/02/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	01/02/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	01/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.